

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Santé des organismes communautaires inc.

Lise Nolet

Volume 5, Number 2, Fall 1999

La santé des francophones de l'Ontario

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/026289ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/026289ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print)

1712-8498 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nolet, L. (1999). Santé des organismes communautaires inc. *Reflets*, 5(2), 285–287. <https://doi.org/10.7202/026289ar>

Tous droits réservés © Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Santé des organismes communautaires inc.

Lise Nolet
coordonnatrice de projets

L'organisme

Santé des organismes communautaires inc. (SOCI) est un nouvel organisme à but non-lucratif qui a été créé pour administrer le programme de révisions et d'accréditation des Centres de santé communautaires (CSC) en Ontario. L'intention de ce programme est de mesurer de façon objective la performance des CSC, de promouvoir l'amélioration continue de services de qualité, d'identifier et partager des exemples de programmes et de services innovateurs. Le programme existe sur une base volontaire, donc les CSC sont libres d'y participer ou non. Présentement, 50 des 54 CSC participent au programme.

SOCI fut créé en 1998 lors d'une rencontre de l'Association des centres de santé communautaires (ACSO) pour discuter du processus d'accréditation. Les membres présents de CSC ont convenu qu'il serait préférable de créer un nouvel organisme indépendant de l'ACSO pour mener à bien cette tâche. La raison d'être d'une organisation indépendante est d'assurer la confidentialité des résultats lors du processus de révision.

Les réviseuses et les réviseurs

La révision en vue de l'accréditation est effectuée par des pairs auxquels se joint une employée du bureau de SOCI. Les pairs sont soit du personnel, soit des membres siégeant au conseil d'administration des C.S.C en Ontario. Avant de devenir réviseurs ou réviseuses, ces personnes reçoivent une formation offerte par les employées de SOCI et se sont familiarisées avec la trousse d'examen « Bâtir des organismes plus sains » (BOS).

Les employées de SOCI s'assurent que les pairs envisagés pour agir comme réviseurs ou réviseuses n'ont pas de conflits d'intérêt avec les CSC soumis à l'examen. De plus, les employées de SOCI s'assurent que les individus choisis apportent une variété de compétences et d'expériences, afin d'assurer un bon équilibre sur chaque équipe de révision. Certaines des compétences ou expériences recherchées ont trait à la gouvernance, la gestion, la promotion de la santé, les sciences de la santé et le travail social.

Le matériel de révision

Le matériel utilisé pour effectuer le processus d'accréditation est la trousse d'examen « Bâtir des organismes plus sains » (BOS). Cette trousse fut développée par le Groupe de travail de la gestion de la qualité, formé de représentants des CSC, de l'Association des Centres de santé de l'Ontario (ACSO) et du Ministère de la santé.

La trousse traite des thèmes suivants: la gouvernance, les systèmes administratifs, le travail communautaire, la gestion et les programmes et services. Chaque CSC a en sa possession un manuel du BOS.

Le processus de révision

Le processus de révision comprend quatre composantes: les sondages auprès des partenaires communautaires du CSC, la visite des lieux et des programmes du CSC, les entrevues auprès des employés et des membres du conseil d'administration et la révision de divers documents produits par le CSC.

Les Centres de santé en Ontario

On retrouve présentement 54 CSC en Ontario. Parmi ces CSC, cinq offrent uniquement des services en français. Ceux-ci sont situés à New Liskeard, Sudbury, Cornwall, Toronto et Hamilton-Welland. Par ailleurs, certains CSC ailleurs en province offrent certains services en français.

Les CSC se distinguent par leurs services multidisciplinaires qui comprennent des services de santé, de santé mentale, de prévention et de promotion de la santé, de développement communautaire.

Note

Pour de plus amples renseignements sur le programme de révision et d'accréditation pour des CSC, veuillez communiquer avec Lise Nolet au (416) 239-2448, poste 223 ou par courrier électronique à cohipc@interlog.com.